

PROCÈS-VERBAL de l'**assemblée générale annuelle (AGA)** des membres de la Caisse populaire Desjardins Ukrainienne de Montréal, tenue le vendredi 11 avril 2025 au **3270, rue Beaubien est à Montréal**.

ÉTAIENT PRÉSENTS :**CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

Madame Anastasia Kyva, présidente
Monsieur Eugène Czolij, vice-président
Madame Taïssa Hrycay, secrétaire
Monsieur Georges Sztyk
Madame Svitlana Kuybida
Monsieur Yury Monczak
Monsieur Stephen Spilkin
Madame Helen Holowka
Madame Mariya Netak
Monsieur Stepan Dantch

PERSONNEL EN SUPPORT :

Madame Roma Kupchynska, Directrice générale
Madame Nadiia Staryna, Adjointe à la direction générale

ÉTAIENT ABSENTS :**CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

Madame Ievgeniia Viatchaninova
Monsieur Garry Grosko

Nombre de personnes présentes : 33

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente déclare l'assemblée ouverte à 18 heures 55 minutes.

1.1 MOT DE BIENVENUE

La présidente, Mme. Anastasia Kyva, souhaite la bienvenue à tous les gens présents.

Mme. Anastasia Kyva présente les gens qui l'accompagnent à l'animation et au soutien.

Elle informe les membres qu'il présidera l'assemblée et que Mme. Taïssa Hrycay agira comme secrétaire de l'assemblée. Mme. Taïssa Hrycay sera assisté dans ses fonctions par Mme Nadiia Staryna, adjointe à la direction générale.

1.2 MESSAGE DU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DESJARDINS

Présentation du message du président et chef de la direction du Mouvement Desjardins, Monsieur Guy Cormier, par capsule vidéo

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE**2.1 RÈGLES DE FONCTIONNEMENT**

Les règles de fonctionnement de l'assemblée sont présentées par Mme. Taïssa Hrycay, secrétaire.

2.2 NOMINATION DES PERSONNES SCRUTATRICES

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de nommer Lesya Pushak et Ivan Hryf comme personnes scrutatrices de l'assemblée.

Résolution adoptée à l'unanimité.

2.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente invite Mme. Taïssa Hrycay, secrétaire du conseil d'administration, à faire la lecture du projet de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU que la réunion se déroule selon l'ordre du jour présenté.

Résolution adoptée à l'unanimité.

2.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 12 AVRIL 2024

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale a préalablement été déposé sur le site Web de la Caisse.

Puisque les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, aucune lecture et aucun résumé du procès-verbal ne sont faits.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 avril 2024 soit approuvé tel que présenté.

Résolution adoptée à l'unanimité.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2024

3.1 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme. Anastasia Kyva, présidente du conseil d'administration, livre son message aux gens présents.

3.2 RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

Mme. Helen Holowka, présidente du comité Audit et déontologie, présente le Rapport sur la surveillance des règles déontologiques.

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent. Aucune dérogation.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code. Aucun contrat conclu.

3.3 RAPPORT FINANCIER

La présidente invite la directrice générale, Mme. Roma Kupchynska, à présenter à l'assemblée le rapport financier de l'année ayant pris fin le 31 décembre 2024.

Les membres sont invités à poser leur question concernant le rapport financier.

3.4 PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

Une capsule vidéo présentant les organismes soutenus par la Caisse est diffusée.

Le vice-président, M. Eugène Czolij, fait la présentation des montants investis dans la communauté par le biais du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et présente également le rapport des engagements de la Caisse dans son milieu par secteurs et par priorités d'investissement.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

4.1 PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présidente invite les membres à poser des questions.

La présidente ainsi que la directrice générale répondent aux questions posées et commentaires formulés.

Une deuxième capsule vidéo présentant les organismes soutenus par la Caisse est diffusée.

5. PROPOSITION SOUMISE AU VOTE EN DIFFÉRÉ PENDANT UNE PÉRIODE DE 4 JOURS

5.1 PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNES)

La présidente demande à Mme. Roma Kupchynska, directrice générale, de présenter la recommandation du conseil d'administration pour la répartition des excédents annuels (ristournes). Elle rappelle que les documents sont disponibles sur le site Web ainsi qu'aux bureaux de la Caisse.

Ci-dessous, les projets présentés par Mme. Roma Kupchynska lors de l'assemblée :

Nous proposons une ristourne de 315 217 \$ comparativement à 301 728 \$ l'an passé et un virement au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) de 45 259 \$.

De ce montant, en ristournes volumes, \$ 33,000 sont ciblés selon comptes détenus, \$ 51,000 selon les épargnes et placements détenus, \$ 7,000 selon les fonds de placement détenus et \$ 120,000 selon les prêts et marges de crédit détenus. Ces quatre catégories seraient payées à des taux de de \$ 0,58 par \$ 1,000 de volumes pour les particuliers et \$ 0,58 par \$ 1000 de volume pour les entreprises.

On poursuit avec 40 000 \$ de ristourne assurances, soit 23 \$ par 1000 \$ de prime d'assurance, 22 000 \$ de ristourne cartes de crédit, soit 0,58 \$ par 1000 \$ d'achats nets, 4 000 \$ de services de placement et d'investissement en gestion de patrimoine, soit 23 \$ par 1000 \$ d'honoraires et de commissions, et finalement 38 000 \$ de ristourne produits, soit 50 \$ par membre détenant un minimum de produits, pour un GRAND TOTAL de 315 217 \$ de ristourne aux membres.

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de proposer la recommandation du conseil d'administration pour le partage des excédents.

Cette proposition de l'assemblée, recommandée par le conseil d'administration, concernant la répartition des excédents annuels, sera soumise à la votation en différé (4 jours).

5.2 ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.1.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

M. Georges Sztyk agira comme président d'élection compte tenu que la présidente de l'assemblée, Mme. Anastasia Kyva, est une personne candidate. Mme. Taïssa Hrycay agira comme secrétaire d'élection.

5.1.2 Rapport du comité de mise en candidature

La membre du comité de mise en candidature, Mme. Svitlana Kuybida, présente le rapport des activités du comité.

Démarche du profil collectif

Mme. Svitlana Kuybida présente la démarche du profil collectif enrichi.

L'appel de candidatures

L'appel de candidatures a été diffusé pour une durée minimale de 20 jours, à partir du 24 janvier 2025 de la façon suivante :

- Affichage dans tous nos établissements
- Diffusion sur nos canaux virtuels (notre microsite)

À l'issue de la période de mise en candidature, la Caisse a reçu 3 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur Caisse, et le Code de déontologie de Desjardins.

Les 3 personnes candidates sont éligibles à la fonction de membre du conseil d'administration cette année.

5.1.3 Élection par acclamation

Le président d'élection, M. Georges Sztyk, informe que la caisse a 4 postes à pourvoir au conseil d'administration. Le nombre de candidatures reçues étant inférieur au nombre de postes à combler, il déclare que nous pouvons donc dès maintenant déclarer élus par acclamation aux postes de membres du conseil d'administration :

- Madame Anastasia Kyva
- Monsieur Yury Monczak
- Madame Mariya Netak

5.2 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

La présidente rappelle aux membres qu'ils auront à voter en différé sur le sujet suivant :

- La répartition des excédents annuels (ristournes) et les taux de ristourne

Seuls les membres de plein droit pourront voter soit par AccèsD en ligne ou par AccèsD mobile.

OUVERTURE DE LA PÉRIODE DE VOTATION EN DIFFÉRÉ POUR 4 JOURS

Dès ce soir, 11 avril 2025 à minuit, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le 15 avril 2025.

Précisions sur l'annonce des résultats

Les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.

24 à 48 heures après la période de votation, les votes seront alors publiés sur le site Internet de la Caisse et disponibles auprès de la Caisse.

i. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

Mme. Kyva remercie la directrice générale, Mme Roma Kupchynska, et son personnel pour le support professionnel qu'ils accordent à leurs administrateurs et il remercie les membres présents à cette assemblée.

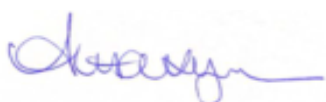
Il est 20 h 25.

ii. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les membres ont voté pour la répartition des excédents annuels (ristournes) et les taux de ristournes et voici le résultat des votes :

- Pour à 99,31% et contre à 0,69%

Le résultat des votes étant positif, l'assemblée est donc levée le 15 avril 2025 à 23h59.



Anastasia Kyva

Présidente
Conseil d'administration



Taïssa Hrycay

Secrétaire
Conseil d'administration